

**Déclaration 2021****Fonds pour la formation professionnelle, domaine social**

(n° d'entreprise )

**Base légale**

Décision du Conseil fédéral relative à la déclaration de force obligatoire du fonds en faveur de la formation professionnelle pour le domaine social au 1er octobre 2012, y compris règlement sur le fonds en faveur de la formation professionnelle pour le domaine social.

**Veillez compléter les champs figurant ci-dessous :**

Nom de l'entreprise \_\_\_\_\_  
Rue / numéro \_\_\_\_\_  
Case postale \_\_\_\_\_  
NPA / lieu \_\_\_\_\_  
Canton \_\_\_\_\_  
Site internet \_\_\_\_\_  
N° UID, si disponible \_\_\_\_\_

**Personne de contact**     Monsieur     Madame

Nom, prénom \_\_\_\_\_  
Adresse email \_\_\_\_\_  
N° de téléphone \_\_\_\_\_

**1. Indications sur l'activité de l'institution/entreprise**

*(Règlement sur le fonds, Art. 5, champ d'application quant aux entreprises)*

Notre entreprise fournit des prestations d'accompagnement, de suivi éducatif, de soutien et/ou d'animation de **(pas de mentions multiples, au besoin indiquer uniquement activité principale)**

- a. enfants d'âge préscolaire dans des structures d'accueil collectif de jour et/ou enfants d'âge scolaire dans des structures d'accueil parascolaire
- b. enfants et jeunes (adultes) ayant des besoins spécifiques, dans le cadre d'offres (semi-) résidentielles dans des foyers éducatifs ou d'habitation et en internats
- c. personnes handicapées pour le travail, la formation, l'intégration et la reconversion au sein d'ateliers
- d. personnes handicapées en homes et autres formes de logement collectif et en centres de jour
- e. Personnes âgées dans le cadre d'institutions (semi-) résidentielles tels que homes pour personnes âgées, EMS, structures de jour et de nuit

Notre institution/entreprise **n'est pas** active dans le champ d'application du domaine social

**Les entreprises qui ne sont pas actives dans le champ d'application et/ou qui n'ont pas de personnel à déclarer** envoient une demande de non-soumission ([www.fondsocial.ch](http://www.fondsocial.ch) / documents).

## 2. Indications sur le personnel au 31 décembre 2020

(Règlement sur le fonds, Art. 6 champ d'application quant aux personnes)

	Personnel en équivalent plein-temps *
Information sur la grandeur de l'entreprise (Personnel administratif, domestique, technique, apprentis et stagiaires inclus)	
<b>Dont:</b>	
a. Aide en soins et accompagnement AFP (le personnel dans le domaine de l'accompagnement de personnes âgées, règlement art. 5, ne doit pas être déclaré)	
b. Assistant-e socio-éducatif/ive CFC et titre équivalent (sociogogue, accompagnement de personnes âgées et de personnes avec handicap, éducation de la petite enfance)	
c. Educateur/éducatrice sociale dipl. ES	
d. Educateur/éducatrice de l'enfance dipl. ES	
e. Maître/sse professionnel/le dipl. ES	
f. Directeur/directrice d'institution sociale diplômée	
g. Accompagnant/e professionnel/le diplômé/e	
h. Responsable d'équipe dans des institutions sociales et médico-sociales avec brevet fédéral	
i. Accompagnant/e social/e avec brevet fédéral	
j. Autres membres du personnel qui fournissent des prestations selon Art 5 (accompagnement, promotion, soutien). Sont également à déclarer les stagiaires qui font un stage pratique indépendant, respectivement un stage sans poursuivre par une formation professionnelle	
<b>Ne pas déclarer:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Personnel en formation avec un contrat de formation ou d'apprentissage;</li><li>- Personnel titulaire d'un diplôme d'une haute école en travail social;</li><li>- Personnel titulaire d'un diplôme fédéral reconnu d'une profession de la santé;</li><li>- Personnel administratif et domestique qui travaille dans l'administration, le domaine domestique;</li><li>- Personnel qui accomplit des tâches à titre bénévole ou dans le cadre du service civil;</li><li>- Personnes dans le cadre d'un projet ORP;</li><li>- Personnes sans diplôme ou sans formation qui accomplissent des tâches dans l'accompagnement, animation de personnes âgées dans le cadre d'institutions (semi-) stationnaires selon règlement Art. 5, respectivement Art 6, § 3b.</li></ul>	

## 3. Confirmation

Nous confirmons que les indications ci-dessus sont correctes.

Lieu, date

Nom, prénom

Signature

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Veillez nous envoyer la déclaration dûment remplie à  
FONDSSOCIAL, Jurastrasse 19, 4600 Olten**

Merci beaucoup

\* Additionner les temps partiels et convertir en équivalents plein-temps, une décimale est autorisée.  
(Exemple : 50 % + 40 % = 90 % = 0.9 personnel à plein-temps).